PROGRAMME MALAISIE

Chaque Etablissement a mis en place un tutorat logistique dédié aux étudiants malaisiens. Ce tutorat est assuré par une personne que nous appelons en général « le référent » , et à qui vous vous adresserez <u>en priorité</u> pour toute question logistique ou administrative. Vous connaîtrez cette personne dès votre arrivée dans l'Etablissement.

Voici la réponse aux questions les plus courantes sur...

- p. 1-2 : Le logement

- p. 3-4 : Vos études à l'IUT et post-IUT

p. 5-6 : Vos assurancesp. 7 : La communication

I. Le logement

- Je vais loger où ?

1) En 1ere année de DUT, vous habiterez dans une Cité Universitaire du Crous. A partir du mois de septembre, vous devrez régler vous-même votre loyer. A votre arrivée, vous payerez le mois de loyer + un chèque de dépôt du montant d'un mois de loyer.(Ce chèque sera encaissé, mais il vous sera remboursé à votre départ si vous n'avez rien abimé dans la chambre).

- 2) Vous devrez aussi fournir aussi une attestation d'assurance multi-risques habitation. Cette assurance n'est pas très chère, (± 30€/an), vous pouvez la souscrire dans votre banque ou sur Internet (la MATMUT, par exemple).
- 3) Vous devrez remplir très soigneusement « un état des lieux ». C'est un document qui décrit exactement l'état de votre chambre à votre arrivée. Indiquez-y tous les défauts (ex :robinet qui fuit, trous dans le rideau, taches sur les murs...)
- 4) Lisez bien <u>le règlement intérieur de la Résidence</u> (ex :pas de linge aux fenêtres, interdiction de cuisiner dans les chambres de certaines résidences , interdiction d'héberger guelgu'un etc.) et RESPECTEZ-LE.
- 3) Votre logement à la résidence en deuxième année est soumis à ses disponibilités. Si cette résidence est une résidence publique (Crous), vous devrez vous préoccuper vous-même de votre ré-inscription vers février 2015. Votre référent peut vous aider dans cette démarche. L'alternative, plus onéreuse, est l'hébergement en résidence étudiante privée. Cette solution est à prévoir bien avant de partir en vacances, dès le mois de mai.

II.Vos études à l'IUT et post-DUT

- Comment m'inscrire à l'IUT ?

C'est votre « référent » qui se charge de vos formalités d'inscription à l'IUT, dont les frais sont intégralement payés par Campus France.

Ces frais comprennent l'inscription + la cotisation à la sécurité sociale étudiante française.

- Comment vont se passer mes études à l'IUT ?

- Vous aurez accès à votre emploi du temps par Internet
- L'assiduité et la ponctualité sont obligatoires, et toute absence doit être justifiée par un certificat médical : n'oubliez pas qu'il existe des pénalités (minus) pour absentéisme. De plus, Campus France se doit de signaler tout absentéisme à l'Organisme qui finance vos études (MARA ou JPA).
- Pour toute question pédagogique, vous aurez un professeur responsable à qui vous vous adresserez directement.
- La 1ere année est spécifique à votre groupe malaisien, vous serez intégré parmi les autres étudiants progressivement (quelques séances en 1ere année), puis complètement en 2^e.
- En 2^e année, vous devrez faire **un stage** dans une entreprise . Ce stage se fera dans une entreprise **en France**. Vous serez aidés pendant votre recherche, mais votre recherche doit être très active.
- Tous vos résultats seront communiqués à MARA ou JPA par Campus France sous forme d'un rapport pédagogique semestriel en anglais, mais vous devez aussi leur en envoyer un exemplaire officiel vous-même.

- Et après mon DUT ?

- En 2^e année, vous devrez, dès le mois de février, prendre la décision importante de vos **poursuites d'études post-DUT**. Votre professeur responsable, qui vous connait bien, vous fournira toutes les informations et conseils nécessaires à un bon choix, faites lui confiance.

Le vœu de vos responsables malaisiens est que la majeure partie aille en Ecole d'Ingénieur. Vous devrez candidater dans deux ou trois écoles de la liste fournie par Campus France; les écoles choisissent leurs candidat en fonction de leur dossier pédagogique, avec une moyenne minimum de 12/20.

Cette procédure de poursuite d'études répond à un calendrier très précis d'informations à communiquer à Campus France qui doit signer des accords avec ces écoles, et favoriser votre hébergement en CROUS : <u>respectez impérativement ce calendrier.</u>

- Vous ne devez pas partir en vacances d'été avant le jury de fin IUT, ni sans savoir dans quelle école vous ferez vos études à la rentrée de septembre, ni sans avoir organisé votre prochain logement.
- -Prévoyez aussi à l'avance les documents nécessaires pour faire transférer votre dossier de carte de séjour dans une autre Préfecture (acte de naissance traduit de moins de 3 mois, etc).
- Avant de quitter votre IUT, pensez à demander votre attestation de réussite au Service de la scolarité.Celle-ci n'est pas votre diplôme. Elle vous sera indispensable pour retirer votre diplôme (édité 1 an après).
- Même chose lorsque vous aurez terminé vos études : renseignez-vous sur la procédure prévue par votre école. N'oubliez pas qu'aucun duplicata ne sera fourni,

l'envoi par la Poste doit être très sécurisé. Vous pouvez éventuellement demander à ce qu'il soit expédié au MFUC à Kuala Lumpur.
III. Los acquirances
III. Les assurances
- Dois-je prendre une assurance ?
Votre couverture à la sécurité sociale étudiante française et à la mutuelle sera gérée entièrement par la LMDE (« La Mutuelle Des Eudiants »), et payée par CAMPUS FRANCE

Une « mutuelle » est une assurance supplémentaire, en complément de la Sécurité Sociale, qui inclut le remboursement de vos frais médicaux et votre « responsabilité civile » (les dégats que vous causez à autrui).

- La procédure d'inscription est précise :
- 1) CAMPUS FRANCE envoie à la LMDE la liste des étudiants à assurer, ou réassurer, avec leur adresse email.
- 2) La LMDE envoie un bulletin d'adhésion (ou de réadhésion) à chaque étudiant.
- 3) Chaque étudiant doit remplir le formulaire et le renvoyer à la LMDE par email à vpeillot@Imde.com en mettant francoise.campion@campusfrance.org en Cc.

- Est-ce que j'aurai une « Carte Vitale » ?

La LMDE est votre unique interlocuteur pour ces questions d'assurances. Elle procèdera à la demande de votre numéro définitif de sécurité sociale auprès de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Dès que ce numéro vous sera attribué (cela demande un certain temps), vous recevrez votre carte vitale à votre adresse postale (encore une raison pour nous tenir informés de tout changement d'adresse).

En attendant, lorsque vous irez chez le médecin, vous devrez payer la consultation et les médicaments et envoyer votre demande de remboursement par la Poste à la LMDE (l'adresse vous sera communiquée).

N'oubliez pas que vous devez choisir « un médecin traitant » (le médecin généraliste chez qui vous irez d'habitude). Pour cela, demandez à ce médecin le « formulaire de déclaration de médecin traitant », que vous enverrez ensuite à la LMDE. Grace à cette déclaration, vous aurez droit à un meilleur remboursement.

Est-ce que tous mes frais médicaux seront remboursés à 100 % ?

Non, pas tous. Vous devez vous renseigner avant toute intervention onéreuse (dentaire par exemple) en demandant le montant du remboursement auguel vous aurez droit..

De plus, nous vous conseillons de choisir un médecin « conventionné » (prix de la consultation chez un généraliste en janvier 2014 : 23€).

IV. La communication

- Comment communiquer avec mes responsables?

Pour le bon fonctionnement de l'organisation, il est primordial de pouvoir communiquer avec votre encadrement dans votre Etablissement et avec Campus France.

- Dès votre arrivée, vous donnerez votre adresse email et n° de téléphone à votre « référent » et à Campus France (françoise.campion@campusfrance.org) .

<u>Pendant toutes vos études, informez-nous de tout changement d'adresse, d'adresse email ou de téléphone.</u>

- Quand vous recevez un message adressé au groupe, assurez-vous que vos camarades l'ont bien reçu aussi. Consultez régulièrement votre messagerie. Elisez deux délégué de groupe (1MARA et 1JPA)
- Pensez à créer dans votre messagerie une signature automatique indiquant votre nom en majuscules, prénom, n° de batch, ville, établissement d'études, n° de téléphone (ex : PF11 R&T Nice, tel :...).

Pour terminer, nous vous souhaitons un bon séjour, travaillez sérieusement dès le début, faites-vous un maximum de contacts qui constitueront votre futur réseau professionnel, profitez de cette expérience à 100% pour vous bâtir un bel avenir et...à bientôt!